

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 8 (1960)
Heft: 1-4

Artikel: Chronique archéologique pour 1958-1959
Autor: Blondel, Louis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-727600>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE POUR 1958-1959

par Louis BLONDEL

PRÉHISTOIRE

Station lacustre de Versoix.

UNE équipe, dirigée par M. Jean Desoche, architecte, faisant partie du Centre de sports sous-marins de Genève, a demandé l'autorisation de faire des fouilles dans la station lacustre de Versoix. Cette station se trouve entre 150 et 200 mètres de la rive, en face de la propriété de M. Duchosal, elle n'a encore jamais été explorée. Pour le moment, il s'est agi de délimiter dans ses grandes lignes les pilotis qui sont à une forte profondeur.

Six à huit plongeurs ont pu une dizaine de fois établir une première prospection, un grand nombre de poteries a déjà été rassemblé, permettant de se rendre compte de l'importance de cet habitat. Cependant, pour permettre un levé exact des pilotis et des observations concernant les couches, il faudra un matériel plus complet, soit deux bateaux, vingt scaphandres, des habits isothermiques et surtout un compresseur pour aspirer la vase assez épaisse.

Ces fouilles seront surveillées par le professeur M. Sauter et nous-même. Il est rappelé que les personnes non autorisées par les services de l'Etat ne peuvent entreprendre ces fouilles et que des ordres stricts doivent empêcher des plongeurs indépendants de troubler ces recherches qui doivent être conduites d'une manière scientifique.

Tumulus? On nous a signalé que dans la propriété de Budé au Petit-Sacconnex, en creusant le terrain pour les nouveaux immeubles, la pelle mécanique aurait détruit un *tumulus* avec plusieurs sépultures. Rien n'a pu être récupéré, mais il est possible qu'une partie, assez minime, soit restée en dehors de la fouille.

EPOQUES GAULOISE ET ROMAINE

Haute-ville, Genève. Des travaux pour la réfection d'égouts dans la rue des Granges et la rue du Cheval-Blanc jusqu'à la Grand-Rue ont permis de reconnaître

les différentes couches du terrain. A une profondeur de 1 m. à 1 m. 20, on a, en plusieurs endroits, traversé la couche de couleur rougeâtre, un peu grasse, avec mélange de cendres, d'os et de dépôts organiques. Ces dépôts qui ont de 0 m. 20 à 0 m. 50 d'épaisseur se rencontrent partout au niveau gaulois de l'ancien *oppidum*.

A l'entrée de la rue des Granges du côté de la rue H.-Fazy on a traversé cette couche, mais déjà bouleversée par des sols de maisons du moyen âge, puis, elle était interrompue jusqu'en face de la rue du Cheval-Blanc, où il y avait une poche plus profonde sur 3 à 4 mètres. Dans la suite de la rue des Granges et le Grand-Mézel il n'y avait plus de dépôt visible, mais quelques murs du moyen âge. En suivant la rue du Cheval-Blanc, à cette même profondeur, on ne rencontrait que du petit gravier sauf à son extrémité, du côté de la Grand-Rue, où ce dépôt se reliait à une couche compacte déjà reconnue en 1946, sur une quinzaine de mètres¹. A l'intersection des rues on a traversé un canal en bois de chêne, de section carrée, constitué par d'épais plateaux. C'était un égout du moyen âge qui devait se joindre au canal à ciel ouvert situé au milieu de la Grand-Rue, signalé en 1404². Il avait été obstrué à la suite de déblais amoncelés après des incendies. Je n'ai recueilli que des débris insignifiants de poterie et de tuiles dans ces couches.

Ces constatations nous prouvent que la surface de l'ancien *oppidum* gaulois n'était pas entièrement occupée par des habitations, que les constructions s'élevaient surtout le long de la voie principale, la Grand-Rue actuelle. Quant aux égouts ils sont restés non couverts jusque vers 1595 et maçonnés, avec voûtes en briques, à partir de 1728³.

Veyrier. En faisant des fouilles pour une canalisation près de la maison Gall, face à la Salle communale, à côté de la gendarmerie, sur la route de Carouge à Veyrier, M. Emile Pellaton a reconnu à l'entrée de l'allée donnant accès à la cour de la maison les restes d'un foyer. Autour de ce foyer il y avait des débris de poterie grise et noire ordinaire. Ce genre de poterie de tradition gauloise a subsisté pendant toute l'époque romaine. Il devait exister un habitat avec un foyer, dont les limites n'ont pas été précisées.

Auditoire. En établissant la cage pour l'ascenseur dans la cour du n° 1 Taconnerie, cour bordant l'Auditoire, on a démoli le contrefort de l'église. A sa base on a constaté qu'il reposait sur un mur romain très solide de 1 m. 30 à 1 m. 40 d'épaisseur, qui traversait le mur goutterot et la cour du NE au SE. Ce mur est exactement dans le prolongement du mur de l'église primitive, séparant le *presbyterium* du narthex⁴. Nous n'avions pas pu vérifier cette maçonnerie que nous avons supposée

¹ *Genava*, XXV, pp. 17-20.

² E. RIVOIRE, V. VAN BERCHEM: *Sources du droit du canton de Genève*, t. I, pp. 254 sq.

³ L. BLONDEL: *Le développement urbain de Genève*, 1946, p. 136.

⁴ *Genava*, V, pp. 35-36, fig. 39 et 40.

d'origine romaine, n'ayant pu descendre la fouille à cette profondeur. Nous avons maintenant la preuve que parallèlement aux fondations antiques vers l'entrée de l'église il existait, 6 mètres plus en arrière, un mur important. Nous donnons ici l'inventaire, assez pauvre, de la céramique retrouvée dans les fouilles de l'église.

Contre les fondations romaines dans le chœur: 1. Un fragment de vase à glaçure rouge de forme 29 avec signature à l'intérieur du pied, MOD. le D basculé, pour MODESTUS, potier de la Graufesenque, fin du I^{er} siècle (Claude à Néron). 2. Fragment de vase, pâte grise, sans enduit, avec deux bandes horizontales faites au lisseur, de la fin du II^e ou début du III^e siècle. 3. Fragment de bol à vernis orangé avec guillochis, vernis un peu noirâtre à l'intérieur, bonne facture, début du III^e siècle? 4. Fragment de vase, vernis rouge, avec guillochis, pâte jaune et rosée avec engobe couleur sanguine. Intérieur noir avec traits verticaux, début du III^e siècle. 5. Fragment de vase, pâte rouge, couverte orangée mate. Un grand nombre de tuiles à rebord.

Rue Etienne-Dumont 3. Nous avons constaté qu'une partie de cet immeuble, récemment restauré, reposait du côté sud sur une cave voûtée plus ancienne que le reste de l'immeuble, reconstruit au début du XIX^e siècle. Cette cave, dont la voûte a peut-être été refaite à ce moment, repose sur des bases beaucoup plus vieilles (ancien immeuble n^o 13, en 1837, plan Céard). En approfondissant cette cave on a découvert des déblais remplis de tuiles et de céramique romaines, dont je n'ai vu qu'une partie. J'ai récolté entre autres des fragments de poterie décorée avec bordure d'oves, de forme 37, et de la poterie ordinaire grise, aussi le pied d'une petite coupe avec la signature CARANTINI M. potier de Lezoux. On se trouve en effet dans l'aire de la ville romaine et sous toutes ces maisons il a été recueilli à plusieurs reprises des poteries de cette époque et même des épingles du Bronze et de la Tène.

Cour de la maison Tavel, rue du Puits-Saint-Pierre. On a creusé une profonde fosse, pour un réservoir à mazout en septembre 1959, dans la cour de la maison Tavel. Cette fouille a été exécutée contre la façade intérieure de la maison faisant l'angle avec la Grand-Rue, ancien immeuble Calandrini. Cette fosse de 2 m. 90 sur environ 2 m. 20 de largeur et 2 m. 80 de profondeur a permis de reconnaître la nature du sol (*fig. 1*).

Sous une couche de cendres, à 1 m. 60 de profondeur, on a traversé un

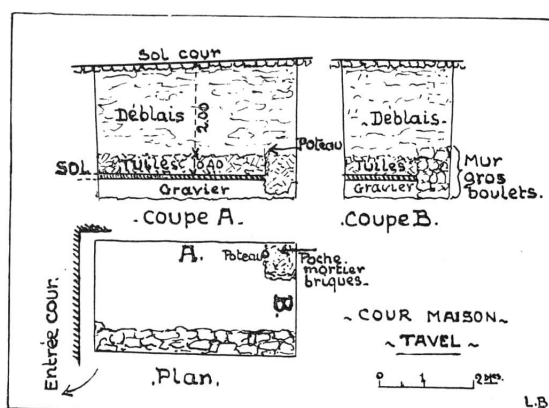


Figure 1

lit de tuiles et de briques cassées de 0 m. 40 d'épaisseur, puis un lit de mortier de 8 à 10 cm. d'épaisseur. Du côté de l'escalier, au nord, il y avait une poche de déblais avec briques et mortier descendant encore 30 à 40 cm. plus bas, avec les traces d'un poteau en bois et l'amorce d'un mur en boulets du côté de la cour. A l'opposé, du côté de l'entrée de la cour, on remarquait les restes d'un mur en boulets qui devait rejoindre celui qui lui faisait face près de l'escalier. Plus bas, on touchait le sol naturel avec gravier fin et sable sans débris. Tous les boulets étaient de forte dimension, les débris de tuiles de grandes *tegulatae* de toit avec quelques tuiles courbes de recouvrement. Dans les débris, des fragments d'une *olla* en terre noire romaine.

Cette stratification nous indique qu'après un incendie on a recouvert des substructions antiques avec un fort remblai. Il semble qu'il y avait à cet emplacement une dépendance sur cour soutenue par des poteaux en bois plutôt qu'une habitation. Gregorio Leti qui n'est pas une source très sûre, mais pour ce qu'il a vu à Genève entre 1657 et 1680, peut être pris en considération, raconte que quand les Calandrini ont construit leur maison en 1680-1681, ils ont trouvé des antiquités remarquables, des voûtes, des urnes, des médailles, semblables à celles de Rome.

Céligny. On nous a signalé des restes de construction et des tuiles dans un terrain au nord de la commune tout près des limites du canton de Vaud. Il semble qu'il y avait là un habitat romain. Nous n'avons pas pu vérifier la position exacte de ces vestiges ⁶.

HAUT MOYEN AGE

Cimetière au Creux-de-Genthod. Par le fait de l'élargissement de la route on a mis à découvert une nouvelle tombe dans la propriété André Firmenich. Le professeur Sauter, averti par M. Zeiser, a fait les constatations nécessaires, aidé de MM. P. Donati, assistant, et D. Balmas, étudiant. Cette tombe occupait le reste du crêt en partie fouillé les années précédentes. Nous donnons ici le rapport de M. Sauter (*fig. 2*).

« La tombe avait déjà été ouverte, et j'ai pu constater qu'il s'agissait d'une tombe à dalles de molasses, orientée NW-SE (tête au NW). Il y avait trois dalles de couverture (enlevées avant notre arrivée) et le fond était fait de trois dalles bien ajustées. Dimensions intérieures: long. 190 cm.; larg. à la tête 43 cm.; larg. au pied 30 cm.; prof. 34 cm. environ. Le squelette était allongé sur le dos (libre de terre). La partie supérieure du squelette à partir de l'extrémité proximale des fémurs était

⁵ Gregorio LETI: *Historia genevrina*, t. I, p. 34.

⁶ Ces restes ont été découverts à la limite des deux cantons au nord de la route Céligny-Crassier.

presque complètement détruite. De la tête il ne restait presque rien, qu'un fragment de l'occipital très endommagé, de petits fragments informes et de la poussière d'os.» «Aucun mobilier. Mais au travers de ce qui était la tête (front), s'étendait une bande, large d'environ 5 à 8 cm. d'un tissu en très petits fragments envoyés au professeur E. Vogt à Zurich. Le matériel ostéologique est à l'Institut d'anthropologie de l'Université de Genève sous le n° 1959-2.» Une des tombes voisines daterait du VI^e siècle ⁷.

Saint-Germain, pierres sculptées paléochrétiennes. Voir plus loin, p. 153-160.

MOYEN AGE ET TEMPS MODERNES

Rue du Soleil-Levant 1-3, et rue de l'Hôtel-de-Ville (Ancien Arsenal). L'Etat qui a acquis ces immeubles pour les Archives d'Etat les a fait réparer. Les façades sur la rue de Soleil-Levant ont été conservées et restaurées, mais tout l'intérieur a été transformé en magasins pour les archives.

Il existait à l'origine deux immeubles réunis plus tard (1-3, rue du Soleil-Levant). La belle porte du XVII^e siècle, avec son huisserie, en très mauvais état, a été refaite exactement après moulage des parties sculptées. Cet immeuble, à la famille Micheli, faisait partie d'un ensemble de corps de logis s'étendant entre la rue du Soleil-Levant et la rue de l'Hôtel-de-Ville, acquis successivement par cette famille.

En procédant aux restaurations on a découvert à côté de la porte du n° 1, actuellement condamnée, une ouverture avec arc mouluré ne descendant pas jusqu'au sol. Ce n'était pas une entrée, mais bien une petite arcade pour une boutique.

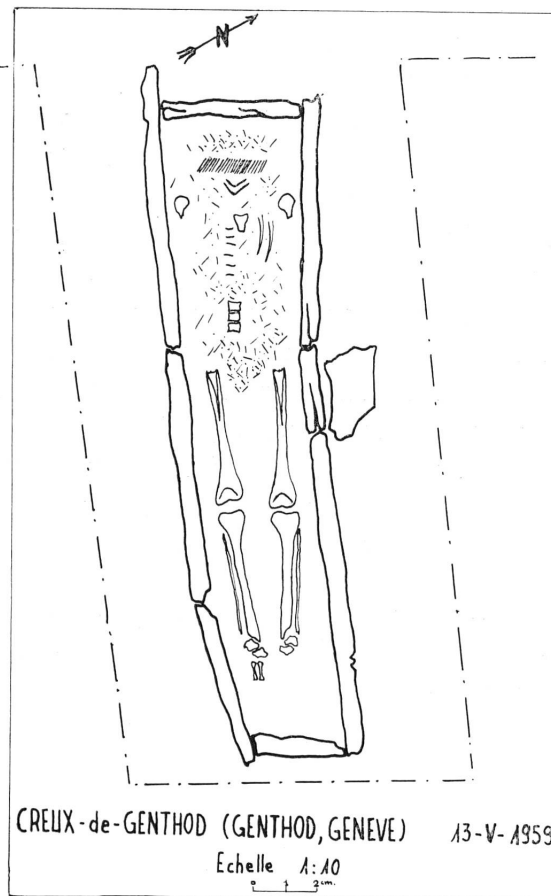


Figure 2

⁷ Rapport du 20 mai 1959. Cf. *Genava*, VI, n.s., p. 230.

Il est possible que cette partie de l'immeuble, propriété de Jean de Normandie en 1638 et auparavant en 1547 aux frères Pierre, Paul, Aymé et Amblard Dupain, fils de Michel, orfèvre, en indivision avec François de la Bottière, ait été l'atelier de cet orfèvre. Cet arc me semble en effet dater du XVI^e siècle. Plus tard cet immeuble appartiendra à spectable Jean Godet puis à Jacob De la Rive⁸. Les entrées de caves avec arcs en retrait successifs donnaient dans deux caves profondes voûtées avec des tailles bien appareillées. En dessous, j'ai recueilli des fragments d'amphore romaines. Avant la construction de la halle, il existait une étroite allée entre cette maison et la maison voisine, démolie pour agrandir le nouvel édifice.

Les étages des n^{os} 1 et 3 sont marqués par des fenêtres à meneaux, dont les profils ne sont pas semblables, indiquant des remaniements et des hauteurs d'étage différentes. Sous le toit avançant, au dernier étage, les ouvertures sont basses et quadrangulaires, reposant sur un cordon fortement mouluré, rappelant celles de la maison Turrettini du XVII^e siècle. Toute la façade, sauf la porte, et le dernier étage présentent les caractères du milieu du XVI^e siècle⁹.

Dans la cour, le très bel escalier avec arcades et ferronneries du XVII^e siècle a été restauré. Les rampes en fer forgé sont particulièrement remarquables. Dans cette même cour, du côté de la rue de l'Hôtel-de-Ville, on a découvert deux arcades finement sculptées en quart de rond avec au pied des bossages en pointe de diamant, exemple rare dans notre ville, rappelant la Renaissance italienne. Du reste, sur la rue du Soleil-Levant, à côté de la porte, on voit un arc de décharge en tiers-point, en partie rompu, où l'extrados n'est pas concentrique à l'intrados, les voussures s'allongeant en se rapprochant de la clef de voûte. Ce procédé est fréquent dans l'architecture florentine du XVI^e siècle, comme aux palais Strozzi et Pitti. Les attaches de la famille Micheli avec l'Italie et les nombreux réfugiés de ce pays permettent de comprendre ces influences.

Quant aux arcades découvertes au sud de la cour elles faisaient partie de l'escalier ou « degrés » pour monter aux greniers au-dessus de la nouvelle halle. Ce corps de bâtiment était sur l'emplacement d'une maison acquise par la Seigneurie pour agrandir la halle. L'achat de cet immeuble appartenant à Jacob Goudard date du 3 août 1627¹⁰. Il était en très mauvais état. La construction de l'escalier a eu lieu en même temps que celle de la halle. La reconnaissance de Jean de Normandie en 1638, pour la maison sur la rue du Soleil-Levant, avec la cour, indique que cet escalier qui touche sa propriété est nouvellement construit. La reconnaissance (entre 1627 et 1638) du grenier à blé de la Seigneurie dit aussi que, du côté du levant, la maison qui fut à Michel de Baptista, ensuite à Goudard « a esté reduicte pour

⁸ Archives d'Etat, Evêché Gr. 13, f^{os} 312, 315 v^o; Gr. Ir. f^{os} 566 v^o, 568 v^o.

⁹ Evêché Gr. Ir, f^{os} 563 v^o, 565.

¹⁰ Chambre des comptes, Fin. A 4, f^o 164.

servir d'escalier au susdit bastiment (des Halles) »¹¹. Mais on dut, en 1633, acheter encore une partie de l'immeuble Baptista pour élargir l'escalier. Cependant ce n'était pas le seul escalier, car en 1630 on décide d'en établir un autre du côté de bise, celui qui existe encore¹². La date de ces arcades est donc bien établie, le nouvel escalier qu'on installe actuellement remplace une montée incommode qui desservait ce corps de bâtiment.

On a affirmé que l'architecte de la halle était Jean Bogueret, les initiales J. B. sont gravées sur les armoiries placées sur l'ancien arsenal avec, sur les armes, 1588, et en haut, peintes, la date 1634. Mais Jean Bogueret est mort en 1610 le 9 février et en 1588 les travaux n'étaient pas commencés¹³. Seule la date 1634 coïncide avec la terminaison de l'édifice. Cette armoirie provient donc d'un autre monument et l'on aura rajouté la date de 1634. Nous savons que la construction de la halle a débuté en 1628¹⁴ et n'a été terminée qu'en 1634. Les travaux ont avancé très lentement, nous l'apprenons par Savion qui s'en plaint¹⁵.

Rappelons que Galiffe a fait erreur pour la première halle construite avant 1476, ce n'est pas celle qui est mentionnée en 1464 dans un échange entre la Communauté et l'Evêque¹⁶.

La maison Micheli voisine, composée, nous l'avons vu, de plusieurs maisons acquises depuis 1584 jusqu'en 1618 est dite en 1628, depuis la dernière reconnaissance « bastie relevée et réédifiée diversement en deux maisons à cause de la ruine totale advenue »¹⁷. Alors que du côté de la rue du Soleil-Levant les façades sont encore du XVI^e siècle, sauf la porte, les façades sur la rue de l'Hôtel-de-Ville, ainsi que la grande cour et l'escalier sur la petite cour datent du début du XVII^e siècle, entre 1618 et 1628.

Meyrin, tour Nergaz. Au SO, du village de Meyrin, à l'extrémité d'un chemin sans issue, parallèle et au nord de la route Meyrin-Satigny, on voit une maison ancienne, à base quadrangulaire (*fig. 3*). Cet édifice, qui n'a jamais été décrit, présente au levant des fenêtres avec accolades, malheureusement mutilées. L'une

¹¹ R. C. (Registres du Conseil) 132, f^o 152 v^o, le 12 août 1633, cf. aussi R. C. 126, f^{os} 140 v^o, 141 (1627), 132, 152 (1633).

¹² R. C. 129, f^{os} 60 v^o, 73 v^o.

¹³ W. DEONNA: *Pierres sculptées de la vieille Genève*, pp. 328-329; *idem: Les arts à Genève*, pp. 328-330, 341.

¹⁴ R. C. 126, f^{os} 140 v^o, 141, le 7 septembre 1627, cf. R. C. de 1629 f^{os} 123 v^o, de 1630, f^o 60 v^o.

¹⁵ P. E. GEISENDORF: *Les annalistes genevois du début du XVII^e s.*, MDG. 37, pp. 656-657; R. C. 153, f^{os} 153, 191.

¹⁶ La première halle citée en 1464 était au 6, rue de l'Hôtel-de-Ville, Cf. L. BLONDEL: *Notes d'archéologie genevoise*; p. 37. Pour la topographie de l'ancienne halle: *idem; Genava*, XIII, pp. 52 s.

¹⁷ Evêché Gr. 13, f^o 311 (1628); GEISENDORF, cit. p. 699, écroulement de deux maisons près de la nouvelle halle, rue du Soleil-Levant (1632).

d'elles, au premier étage conserve des chanfreins avec un dessin aux courbes très accentuées. J'en ai reconnu du même type dans le village. La porte d'entrée donnant accès à un escalier à vis occupant l'angle de la maison, a été refaite en 1689, date gravée sur le pied-droit. Des traces indiquent qu'elle était auparavant surmontée d'un arc en tiers-point. Des contreforts en taille encadrent la façade d'entrée. Cette maison en forme de tour, date certainement du XV^e siècle, mais remaniée au XVII^e siècle et encore plus tard, car on a remplacé les fenêtres originales surmontées d'accolades, dont on voit les traces, par des linteaux droits.

La maison a été doublée du côté sud. C'est le type des maisons fortes ou tours établi dans notre région.

Cet immeuble, qui a appartenu à la famille Dubois puis Leblanc au XIX^e siècle était à la fin du XVI^e siècle à la famille des nobles Goula, et avant des Nergaz. Dans une reconnaissance du fief Dufour, en 1579, le chemin sans issue conduisait « à la tour des Goulaz que fut desdits Nergaz »¹⁸. No. Michel Nergaz dont la famille est originaire de Saint-Jean-de-Gonville et de Collonges au Pays de Gex a eu une fille Mie qui a épousé No. Henri Goula le 3 mars 1524 et lui a sans doute apporté cette

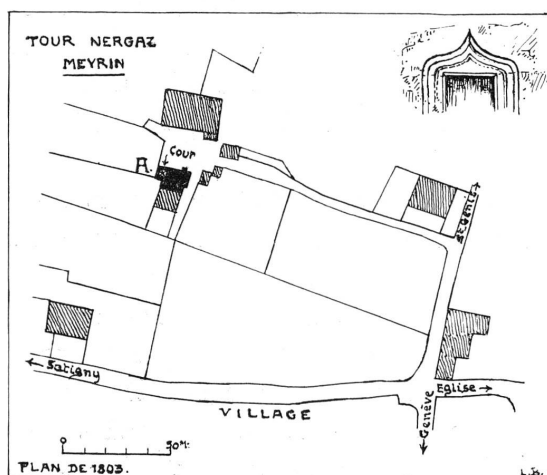


Figure 3

propriété. Leur fille Catherine, remariée à No. Jean Vectier, avait épousé No. Louis Bon, mais nous ne savons pas à qui fut transmise cette maison. Michel Nergaz a joué un rôle important à Genève, comme syndic, opposé à Berthelier, puis banni de la ville. Henri Goula, maître de la Monnaie de Cornavin, a aussi été mêlé à tous les événements des débuts de la Réforme, fait prisonnier par les Peneyssans, délivré en novembre 1535, un des ambassadeurs de la ville auprès des Suisses. Une de ses lettres du 31 mai 1529 est datée de Meyrin¹⁹. Le 8 octobre 1530 cette maison et ses environs ont été le théâtre d'un engagement meurtrier. Dans le dessin de se procurer des vivres 100 hommes commandés par un nommé Chavannes étaient allés à Meyrin sur l'avis qu'il y avait là « quelque amas de vin et de blé surtout dans la maison de Michel Nergaz l'un des bannis ». « Ils emmenèrent avec eux divers chariots pour emporter le butin, mais ils furent inutiles », car ils tombèrent dans une embuscade, de la cavalerie composée de troupes du duc, de Bourguignons et gentilshommes de la

¹⁸ Fief Dufour, Reg. 3, f^{os} 436-437.

¹⁹ Reg. Cons. t. XI, p. 265, 3.

Cuiller. Les Genevois réussirent à déjouer cette surprise, à tuer environ quatre-vingts de ces ennemis, ne subissant qu'une seule perte ²⁰.

Il serait à souhaiter qu'on puisse restaurer cette maison forte; la commission des monuments et des sites a obtenu qu'elle ne soit pas comprise dans le plan des nouvelles constructions entreprises dans cette partie du village.

Auditoire. Vers la fin des travaux de restauration, en enlevant le crépissage de la façade nord, sur la rue Farel, on a mis à découvert l'encadrement de la porte ouvrant sur la 5^e chapelle (en partant de la façade), porte bouchée, remplacée au XIX^e siècle par l'entrée actuelle, proche de la sacristie. Elle était surmontée d'un arc en plein cintre avec au-dessus une petite fenêtre, aussi pourvue d'un arc. Cette fenêtre était semblable à celle qu'on a retrouvée dans la chapelle voisine de Saint-Jean-Baptiste, ouverte au XVI^e ou XVII^e siècle.

Nous n'avions pas pu retrouver la date de la démolition de la flèche, dite « aiguille » élevée sur le chœur. Elle a été supprimée entre août et septembre de l'année 1537 et les cloches descendues comme à la Madeleine et à Saint-Gervais ²¹.

La dédicace de l'Auditoire, la restauration étant terminée, a eu lieu par l'Alliance réformée mondiale, le 1^{er} juin 1959.

Gand-Rue, n^o 9. On a démoli cette maison en très mauvais état qui n'offrait pas grand intérêt. A l'arrière, sur cour, elle avait un escalier à vis, suivant le type connu des immeubles de la vieille ville. Les fenêtres à meneaux, sans accolades, avaient été maladroitement réparées par des montants en bois. En dessous des caves on a retrouvé le gravier et le sable naturel, sans dépôts anciens. Une entrée de cave bouchée a fait croire que le terrain de la rue s'était fortement exhaussé. Ce n'est pas le cas, comme dans beaucoup d'autres maisons on accédait à la cave par des degrés en saillie sur la rue recouverts par des volets en bois ou « trapons », supprimés plus tard.

Rue Beauregard 1 et rue Saint-Léger. On a démoli en 1958 l'immeuble faisant l'angle entre la rue Beauregard et la rue Saint-Léger. Cette maison qui comprend encore le corps de bâtiment sur la rue Tabazan, qui subsiste, mais sera aussi reconstruit, était composé de plusieurs parcelles unies au cours des temps (*fig. 4*).

La topographie de cet ensemble pittoresque était compliqué, établi sur le flanc de la colline, avec des niveaux différents, ses façades sur la rue Saint-Léger descendant plus de 7 mètres en dessous de l'angle sur la rue Beauregard. Des fondations profondes reposaient sur des caves superposées, réunies par des escaliers et des allées permettant de descendre de la rue Beauregard à la rue Saint-Léger. En

²⁰ Reg. Cons, t. XI, p. 487. J. A. GAUTIER: *Histoire de Genève*, t. II, pp. 311-312.

²¹ R. C. 31, f^o 47 et Comptes des fortifications de la ville n^o 1, 3^e cah. f^{os} 73-73 v^o.

comprenant l'immeuble à l'angle de la rue Tabazan on comptait à l'origine 5 parcelles différentes, maisons et jardins.

En A (*fig. 4*), une première maison, du fief du prieuré de Saint-Jean, provenant de Nicolas Everbaux, reconnue en 1546 par Pierre et Claude Gallatin, acquise en 1620 par Théodore Jaquemot, appartenant en 1757 aux hoirs Fabrice Mallet en indivision avec Jean Claude Cany qui avait acheté cette part en 1742. Elle est vendue par Cany à Jean-Baptiste Perdriau en 1761²². Les parcelles B et C réunies, du fief Tavel de Granges, sont reconnues en 1562 par Pierre fils de feu Nicolas de la Rue, provenant du notaire Jean de Darmaz de la Comba. En 1620 elles appartiennent à Claude Gallatin et sont acquises dès 1635 par Théodore Jaquemot, à ses hoirs en 1692. Perdriau achète le tout en 1753²³. Dans les fouilles on a retrouvé tous ces murs, indiquant un parcellement remontant au moyen âge.

En D, il y avait au XVIII^e siècle un jardin bordant les vieilles murailles de la ville, mais établi après la démolition d'une maison qui est dite « nouvellement abattue pour la fortification » en 1562. Cette maison avait appartenu à André Comte et ses frères de Bossey, et auparavant à Claude Vallen, nommé Clément. Cette parcelle sera reconstruite par le pasteur Perdriau vers 1774. Ce jardin recouvrait une cave dont nous reparlerons plus loin. Enfin en E, sur des jardins, où s'élevaient des remises et dépendances à divers particuliers, Jean-Baptiste Perdriau complétera ses immeubles dès 1777 avec un nouveau corps de logis faisant l'angle avec la rue Tabazan.

Perdriau eut de longues discussions avec la Chambre des fiefs et le Conseil pour ces constructions. L'abergement pour le dernier corps de bâtiment avec de nouveaux alignements date du 25 avril 1777, mais Perdriau avait déjà exécuté des excavations. Les discussions durent jusqu'en 1779 au sujet du niveau de la rue, qui enterre sa maison²⁴. Malgré cela Perdriau construit comme il l'entend. La maison d'angle sur Saint-Léger, de peu antérieure à 1774, a encore été modifiée en 1830. Perdriau voulait changer « son couvert ». Le Conseil exige qu'il restaure sa maison dès le rez-de-chaussée « en gros matériaux ». C'est sans doute à ce moment qu'on a élevé sur les deux maisons les frontons avec volutes carrées, typiques de l'époque de la Restauration²⁵.

En 1831 on établit les barrières et les escaliers donnant sur le passage en contrebas de la rue Beauregard²⁶. La propriété est transmise à Antoine Perdriau fils de Jean-Baptiste, puis à Suzanne fille d'Antoine épouse de Jean-Louis Claparède.

²² Evêché Gr. Ir., f^o 50; 12, f^o 33 v^o; Fief Saint-Jean, Reg. 31, f^{os} 10 s. Evêché Cottet 56, f^{os} 48 s.

²³ Evêché Gr. Ir., f^o 49; 12, f^o 32 v^o. Evêché Cottet 30 sec., f^o 222. Evêché, Reg. 20, f^{os} 73 s.

²⁴ Fief C, 33 abergements, arrêt des 6 et 9 sept. 1774, f^o 193, aussi f^{os} 226, 227, 229, 233, 247, 258, 279, 280, 304 et C 38, f^o 239.

²⁵ Ch. Trav. Publ. Legislatif, 1830, f^{os} 178, 253, 321.

²⁶ Ch. Trav. Publ. Leg. 1831, f^o 583.

C'est la famille Claparède qui vendra cet ensemble d'immeubles à la ville en 1905.

La maison d'angle démolie reposait sur des fondations très solides, seul le corps de bâtiment en arrière sur rue Saint-Léger, plus ancien, tombait en ruine. Les appartements avaient encore des boiseries et des stucs soignés dans le style de Jaquet, mais qui ont disparu(?) peu avant la démolition.

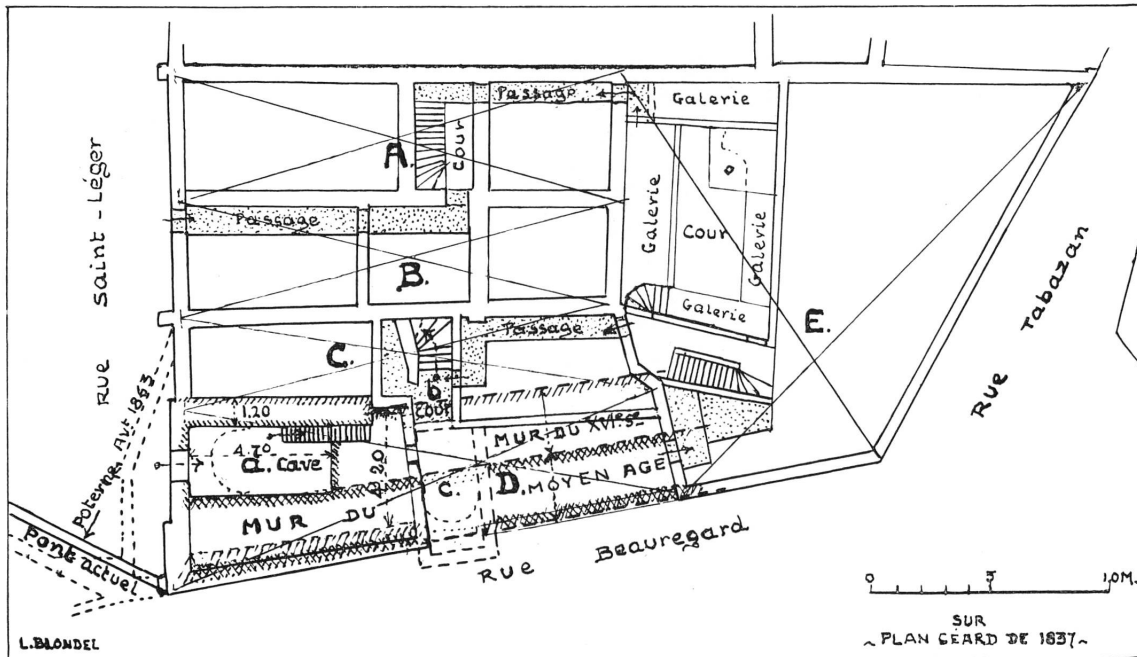


Figure 4

Les fouilles. Les travaux de démolition ont été très difficiles, car le sol s'éboulait, le sous-sol reposant sur du gravier et des sables, aussi parce qu'il a fallu détruire des murs très résistants.

Le pont a été refait en 1863, après la démolition de l'ancienne poterne. Auparavant, le passage entre la rue de l'Athénée et la rue de la Croix-Rouge était plus étroit et on avait fait disparaître, pour élargir la rue Saint-Léger, des contreforts appuyés contre la maison d'angle, encore dessinés sur le plan Céard de 1837.

On a mis à jour au niveau de la rue Saint-Léger, contre le pont, une cave voûtée en briques, large d'un peu plus de 2 mètres et profonde de 5 m. 70, appuyée au mur d'enceinte du moyen âge. Cette construction massive, construite avec d'énormes boulets et un mortier à la chaux grasse très dur s'appuyait du côté intérieur sur un mur de 1 m. 20 d'épaisseur, l'enceinte dépassant 2 m. 50 d'épaisseur (*fig. 4, a*).

Un escalier reliait latéralement avec une rampe droite cette cave à la cour profonde visible de la rue Beauregard (*fig. 4, b*). Une porte en plein cintre de cette cave ouvrait sur la rue Saint-Léger. Il est difficile d'assigner une date à cet ouvrage, faisant partie des fortifications, il est possible qu'une partie soit antérieure aux ouvrages du XVI^e siècle. C'est peut-être la cave de la maison démolie pour les fortifications. L'ancienne tour du moyen âge surmontant la porte n'a été démolie qu'en 1561, et c'est bien à ce moment qu'on a remanié toutes ces fortifications en démolissant une maison pour compléter le boulevard de Saint-Léger, édifié dès 1544²⁷.

Derrière cette cave, après un léger retrait d'un mètre, le mur se prolongeait parallèlement à la rue Beauregard sur 2 mètres d'épaisseur et doublait le mur du moyen âge dont les bases étaient moins profondes. La largeur de ces doubles maçonneries dépassait 4 m. 50.

Sur la rue Beauregard, dans le prolongement de la petite cour (*b*), visible de la rue, en arrière de l'alignement de la maison, on a découvert une cave voûtée en briques s'étendant jusqu'à la rue sur une longueur de 5 mètres. Ce devait être un souterrain ou casemate dépendant du boulevard Saint-Léger (*fig. 4, c*). Cette cave était reliée à la cave (*a*) sur la rue Saint Léger par l'escalier que nous avons mentionné. Ce système de souterrains était indépendant, semble-t-il, des galeries qui conduisaient de la rue Saint-Léger à la poterne, disposée dans l'angle rentrant, sur le flanc gauche du bastion de 1544. Cette dernière galerie a été prolongée jusqu'aux nouveaux fossés en 1727²⁸.

Le mur d'enceinte du moyen âge en remontant la rue Beauregard aboutissait à une tour circulaire située sous la maison formant la pointe entre cette rue et la rue Tabazan (rue Beauregard 3). La rue Tabazan s'appelait rue Beauregard et la tour, tour des Ladres ou de Beauregard.

La partie de la maison qui subsiste encore est plus intéressante comme architecture que l'autre, mais les travaux exécutés plus bas ont causé des affaissements, ce qui est fâcheux, car sa démolition, jugée nécessaire, modifiera l'aspect de cette entrée de la vieille ville.

EPOQUE ET ATTRIBUTION INCERTAINES

Squelette près de la ferme de l'Ermitage (Colovrex, commune de Bellevue). Le professeur Sauter avisé le 3 février 1959 a fait faire les constatations par M. Pierangelo Donati son assistant. Ce squelette d'après son rapport se trouvait « sur le bord nord de la route ouest-est au nord du Vengeron, à quelques dizaines de mètres à l'ouest de la ferme de l'Ermitage (carte nationale au 1: 25 000, feuille 1281,

²⁷ R. C. 6 févr. 1561.

²⁸ L. BLONDEL: *Notes d'archéologie genevoise, Boulevard de Saint-Léger*, p. 3 s.

coord. 499/200/122/950, alt. 407 m.). « Le terrain est propriété de M. Fonjallaz, trouvaille faite lors des travaux d'élargissement de la route et la pose d'une conduite d'eau (entreprise Spinedi). Le squelette avait déjà été enlevé, mais l'empreinte de l'occipital encore visible et les indications fournies par les ouvriers permettent de dire que le squelette avait été inhumé en plein dans l'argile grise, à 130-140 cm. de profondeur. Orientation : O-E (tête à l'O). »

« Il n'a été observé aucune trace de tombe, ni de mobilier. Epoque indéterminable. Squelette féminin, jeune adulte, déposé à l'Institut d'anthropologie de l'Université de Genève. Il porte le n° 1959-I. »²⁹

Avenue de Tournay, Pregny. En labourant profondément un champ, en dessous de la maison de la propriété Baur, en bas de la colline, face au n° 20 de l'avenue de Tournay, on a mis à découvert des pierres d'assez forte dimension. Ces pierres, surtout des gros boulets de rivière dispersées sur un rayon de 40 à 50 mètres avaient en moyenne 50 à 60 cm. de longueur, la plus importante 80 cm. On a voulu reconnaître ici des alignements et comparer ces pierres à un ensemble mégalithique.

Mais cela n'est pas possible vu la dimension peu importante de ces matériaux. Il n'a été relevé aucun débris permettant de déterminer ces restes, sauf un petit morceau de tuile.

Tout près de là, il existe une source, dans la propriété Dusendschön qui donne naissance au Nant des Châtaigniers, autrefois Nant du Dex. Elle pourrait bien avoir été une source divinisée, dex est une forme de diex, dix, dives, dee; de dea, dia, diva, comme Divonne³⁰.

RESTAURATIONS ET DÉMOLITIONS

Hermance, église. Par manque de ressources la restauration de la chapelle de la Visitation et de l'église n'avance que lentement. Après les premiers travaux dans la partie supérieure de la chapelle avec le rétablissement des fenêtres mutilées, on a pu enlever le plancher supérieur et envisager la réfection de l'intérieur³¹. Les façades ont été remises en état. En enlevant le crépissage du chœur de l'église, en 1953, on a fait une découverte intéressante. Trois grandes fenêtres, soit trois baies, celle du centre de 4 m. 35 de hauteur sur 0 m. 45 de large, les deux autres de 3 m. de hauteur sur 0 m. 45 éclairaient le chœur quadrangulaire (*fig. 5*). Elles ont été bouchées au XVII^e siècle vers 1670. Les arcs sont en plein cintre. Dans l'embrasure de ces fenêtres on a retrouvé les restes de décoration assez originales, de fleurs

²⁹ Rapport du 5 février 1959.

³⁰ *Genava*, XIX, p. 97.

³¹ *Genava*, II, ns. p. 223. Il a fallu réparer le clocher incendié par la foudre le 4 juillet 1955. Cf. Edm. GANTER : *La chapelle de la Visitation de la Vierge et des saints Bernard et Ennemond, dite chapelle de Saint-Catherine à Hermance*, 1952.

rouges terminant de longues tiges sans feuilles, encadrées par des traits noirs et latéralement par un quadrillage de traits rouges et noirs avec des étoiles rouges. On ne pourra malheureusement pas conserver ces traces peintes, car le plâtre se décolle complètement, mais on cherchera à en reproduire une partie ³².

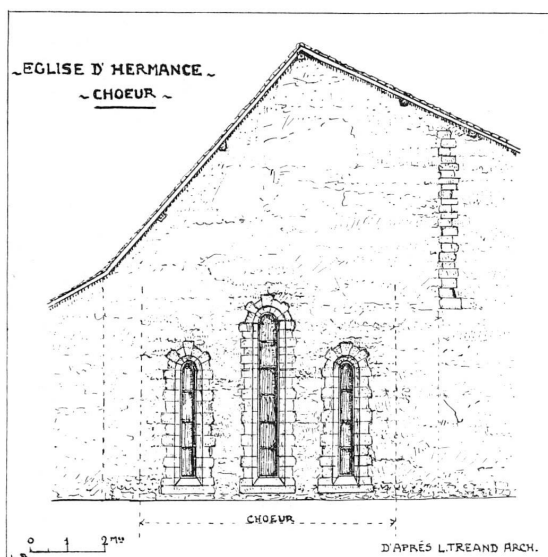


Figure 5

Quant aux fenêtres, elles ont été rétablies intégralement, car elles échappent aux voûtes de l'église établies postérieurement. Ce type de fenêtres se rencontre rarement, cependant il rappelle celui du chœur de l'ancienne abbatale de Sixt dont l'église a été voûtée entre 1257 et 1280, mais à Sixt ces trois ouvertures sont semblables et de même hauteur. Comme Hermance n'a été constitué comme bourg qu'après 1247 par les Faucigny, cette église n'a été édifée que dans la seconde moitié du XIII^e siècle. Auparavant, seul un édifice provisoire, une chapelle en bois, aurait été établi comme à Monthoux.

On peut espérer que maintenant, avec l'aide de l'Etat, de la Confédération, aussi de l'Art public, les travaux pourront se poursuivre. Ce monument en vaut la peine et sa chapelle du XV^e siècle est particulièrement intéressante.

Bourdigny, ancienne église. Cet édifice désaffecté, dans lequel on a installé des logements, conserve encore son clocher original du XV^e siècle. C'est le type de simples arcades doubles surmontant le pignon de l'église. Une des arcades est pourvue de sa cloche datant de 1726. On voit encore à Peissy et à Peney des clochers semblables, ainsi que dans le Pays de Gex, par exemple à Ornex. L'Etat sous la surveillance de la Commission des monuments et des sites a restauré ce clocher et dégagé l'embrasure de la porte d'entrée sur la même façade.

Confignon, chapelle des seigneurs. Les fresques de cette chapelle commençaient à se désagréger. Avec l'appui de l'Etat et de la Confédération il a été possible de consolider ces fresques de 1714, dans le style italien. Le panneau du côté de l'entrée est intéressant car il représente le cardinal Maillart de Tournon coseigneur de Confignon qui a joué un rôle important dans les missions de Chine ³³.

³² Relevés à la cure, faits par M. Henri Boissonnas.

³³ Etat ancien des fresques, J. CROSNIER: *Le village de Confignon et la chapelle des Seigneurs, Nos anciens et leurs œuvres*, 1918, pp. 5 s. Le cardinal de Tournon est mort en 1710.

M. Edmond Ganter a retrouvé une estampe d'après laquelle cette fresque a été exécutée, ce qui a permis de compléter les textes effacés. Le travail de restauration a été exécuté avec une scrupuleuse exactitude par M. Henri Boissonnas. On a encore au cours de cette restauration remis en état l'autel maçonné et aménagé un nouvel éclairage.

Collège de Genève. Les restaurations de cet édifice, qui avaient commencé par le perron et le portail sculpté de l'aile ouest, ont été poursuivies en 1959 avec le grand escalier et péristyle de l'aile nord. Cet ensemble architectural avait été complètement dénaturé de 1885 à 1886. Malgré les protestations de J. Mayor contenues dans le bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie, on a procédé à de déplorables transformations: surélévation du 1^{er} étage, suppression des fenêtres à meneaux remplacées par une galerie vitrée complètement inutile, démolition de la partie supérieure du mur avec ordonnance classique surmontant le péristyle, suppression de l'auvent protégeant l'escalier, modification des arcs et portes latérales du rez-de-chaussée, emploi de briques et pierre de Neuchâtel, enfin construction d'un clocheton d'horloge dans le style pseudo-suisse ³⁴.

Le résultat de ces travaux ne s'est pas fait attendre, le péristyle exposé à toutes les intempéries tombait en ruine et il fallut le restaurer complètement de 1902 à 1903. A ce moment on a dû refaire une partie des sculptures, changer plusieurs colonnes. Malgré cela, comme il n'y avait plus d'auvent protecteur, il a été nécessaire de le restaurer à nouveau.

On s'est décidé à rétablir le grand toit avec les piliers en bois, à améliorer la galerie avec des vitrages à petits carreaux et suppression de son bahut, à démolir le clocheton. Il n'a pas été possible de reconstituer la paroi avec pilastres au-dessus du parapet de l'escalier, par manque de documents précis et aussi à cause du coût de cette opération d'un résultat douteux. Il semble, du reste, que cette architecture très différente est une adjonction postérieure et ne date pas du XVI^e siècle. Les parties sculptées trop abîmées ont été refaites après moulage, les marches d'escalier abaissées à leur ancien niveau.

Robert Moritz, sculpteur de talent, qui avait exécuté les réparations en 1902, a décrit en détail les travaux faits à ce moment. Il estimait que les sculptures étaient l'œuvre d'artisans de deux écoles différentes, les uns de l'école bourguignonne, grassement modelées et des nuances fines, l'autre de l'école florentine, fouillées en virtuose comme si c'était du marbre statuaire ³⁵. Le maître d'œuvre, en 1558,

³⁴ J. MAYOR: *Fragments d'archéologie genevoise*, Bull. Soc. Hist. Genève, t. I, p. 82 s. Pour l'histoire des édifices, L. BLONDEL, Robert WIBLÉ: *Le collège de Genève*, 1959, pp. 77 s. avec plans.

³⁵ Robert MORITZ: *Reconstitution et restauration des sculptures et inscriptions du péristyle du collège de Calvin à Genève*. Bull. techn. de la Suisse romande, 10 juillet 1904 avec pl. — M. Marcel Bonnard, arch., a dirigé avec soin cette restauration difficile.

était Pernet Defosses qui a aussi dirigé les travaux pour la rampe de la Maison-de-Ville où l'on retrouve des sculptures analogues. Espérons que maintenant ce remarquable témoin de l'architecture du XVI^e siècle, qui a en grande partie retrouvé son aspect original, sera mieux protégé sous son auvent et pourra résister longtemps encore aux intempéries de notre climat.

Temple de Coligny. On a restauré les façades de ce temple et aussi amélioré l'aspect du clocher. Le monument élevé en souvenir de Jean Diodati et de sa femme Marie Elisabeth Tronchin, bienfaiteurs de la commune, a été remis en place, toutefois sans son couronnement très lourd, après discussion au sujet de sa situation³⁶.

Maison Picot aux Charmilles. On a démoli cet immeuble et sa ferme qui formaient un ensemble caractéristique du XVIII^e siècle. M. Edmond Barde dans le *Journal de Genève* du 12 mai 1958 a rappelé l'histoire de ses propriétaires³⁷. Il a appartenu de 1742 à 1848 à la famille Picot et c'est Jacques Picot (1714-1788) qui a construit la maison après 1767. C'était une transformation d'un immeuble plus ancien. Son toit à berceau très avançant lui conférait un aspect rural, plus prononcé que dans les autres maisons de la haute bourgeoisie, édifiées suivant un plan composé pour une nouvelle construction.

Maison 28, rue de Coutance. Malgré des pétitions, on n'a pas réussi à sauver cette maison où J.-J. Rousseau a vécu une partie de son enfance, de 1718 à 1722³⁸. Elle sera démolie prochainement. La famille Rousseau, soit Isaac Rousseau avec ses deux enfants et sa sœur, habitait le troisième étage. La façade n'a pas été modifiée depuis cette époque avec ses trois étages éclairés par des rangées de six fenêtres à meneau, soulignés par un cordon supérieur. Cette disposition du XVII^e siècle est assez rare à Genève. La maison est plus ancienne, avec sur cour son escalier à vis, le parcellement remonte au moyen âge. Les fenêtres de l'habitation seront conservées et déposées provisoirement à la Bibliothèque publique.

Temple de Chêne-Bougeries. Ce temple construit de 1756 à 1757 sur un plan elliptique a été restauré ces dernières années³⁹. Il a été dessiné par le mathématicien Jean-Louis Calandrini. Les façades avec le porche, où les colonnes en bois ont été remplacées par des colonnes en pierre, ont été réparées de 1951 à 1952, puis, l'intérieur de 1957 à 1958. On a établi un meilleur raccord de la galerie à balustres avec celle des orgues, établies il y a plus de trente ans. De nouvelles colonnes, avec

³⁶ P. E. MARTIN: *Journal de Genève*, 12 juin 1959.

³⁷ Ed. BARDE: *Sur une maison qui disparaît*; *Journal de Genève*, 12 mai 1958; *La maison bourgeoise dans le canton de Genève*, 2^e éd. 1940, p. 94, XLIII.

³⁸ Bern. GAGNEBIN: *Les demeures de J. J. Rousseau à Genève*; *Journal de Genève*, 8-9 février 1958.

³⁹ Albert H. ROEHRICH: *La paroisse et le temple de Chêne-Bougeries*, 1908; P. E. GEISENDORF, M. DOMINICÉ: *Temples de la campagne genevoise*, 1955, pp. 26-27.

profil classique, ont été refaites sous ces orgues. Toute la peinture et le décor intérieur ont été tenus dans une tonalité claire en recherchant une harmonie entre la voûte et les parois. Les déplorables verres peints avec encadrements en faux roman des fenêtres ont été remplacés par des vitrages peu colorés, les boiseries rétablies suivant le modèle du temple de la Fusterie. Les anciens bancs, si caractéristiques, ont subsisté intacts, mais restaurés. Cet édifice a retrouvé son aspect, un peu sévère, mais typique de temple réformé, un des plus intéressants dans notre pays pour cette époque du XVIII^e siècle.

Montchoisy. Nous avons omis de rappeler la destruction du bel et grand immeuble de Montchoisy sur la route de Frontenex. Malgré des pétitions son sort a été décidé en juillet 1954, la ville ayant renoncé à racheter cette propriété. C'était un ensemble intéressant avec sa terrasse, ses allées de marronniers centenaires, comprenant aussi une maison et ferme annexe du XVIII^e siècle. Un premier morcellement, pour construire des immeubles locatifs, avait déjà fait disparaître le grand jardin au midi, entouré de murs, puis à l'opposé les dépendances.

La façade d'entrée de la maison principale avec son fronton triangulaire central, avec un étage sur rez-de-chaussée, son toit élevé, était représentatif des demeures aristocratiques de la campagne genevoise. Construite vers 1760 par Abraham Gallatin, elle a appartenu aussi à Jean Gallatin avocat, son demi frère, puis à Gabriel Gallatin, officier tué en Russie en 1788. Par Anne Renée-Gallatin femme, de François-André Naville, la propriété passera aux Naville-Boissier ⁴⁰.

Il est regrettable qu'on n'ait pu conserver cette maison; mais, entourée de grands immeubles, après suppression du parc qui en formait le cadre, elle avait perdu beaucoup de sa valeur.

Château Banquet. Il faut aussi rappeler les tentatives faites pour sauver cette demeure historique. Elle a été construite vers 1650 par le syndic Marc Roset petit fils du syndic Michel. Dès le début du XVIII^e siècle (1713) elle appartiendra à Etienne Banquet ⁴¹. C'est encore un édifice rappelant les anciennes gentilhommières avec tours aux angles, et un beau portail d'entrée qui doit dater du XVII^e siècle.

Cette propriété qui a servi de cadre à des fêtes ordonnées par la République, pour des réceptions d'hôtes illustres, a pu être classée comme monument historique. Elle constituait avec son parc, ses pelouses s'étendant jusqu'au lac, une des entrées de la Ville. Avec la disparition de son cadre, la construction de grands immeubles, l'élargissement de la route, elle a beaucoup perdu de son aspect. Malgré tout, ce petit château, en partie restauré, reste un témoin assez rare de ces demeures campagnardes du XVII^e siècle.

⁴⁰ Edm. BARDE: *Anciennes maisons genevoises*, 1937, pp. 76-78.

⁴¹ Gaudy LE FORT: *Promenades historiques dans le canton de Genève*, 1849, t. I, pp. 63-65.

